

**FICHE DE (PRÉ)-INSCRIPTION UIEN 2025
UNIVERSITÉ INTERNATIONALE D'ÉTÉ DE NICE**

ETAT CIVIL

Madame Monsieur

Nom : Prénom :

Date de naissance : Nationalité :

Adresse permanente :

Code Postal : Ville : Pays :

Téléphone : Email :

Personne à contacter en cas d'urgence

Téléphone Email :

NIVEAU DE LANGUE

débutant A1 débutant A2 intermédiaire B1 intermédiaire B2 avancé C1

COURS D'ANGLAIS

Deux semaines / 40 h de cours : **Cours en présentiel tout public : 480 euros***
 Tarif réservé aux étudiants UniCA : 250 euros*

Session 1 : du mardi 15 juillet au vendredi 25 juillet 2025

Option hébergement : logement à partir de 500€. Merci de prendre contact avec le secrétariat pour vérifier la disponibilité

*

Tarif	en	vigueur	jusqu'au	31	janvier	2025
--------------	-----------	----------------	-----------------	-----------	----------------	-------------

Nos tarifs ne comprennent pas les activités culturelles, l'hébergement, la restauration et toute autre dépense personnelle.

PIECES A JOINDRE A LA FICHE DE PRÉ-INSCRIPTION

- fiche de conditions générales ci-jointe complétée et signée,
- une photo d'identité,
- une photocopie de votre passeport,
- une attestation d'assurance « responsabilité civile » en cours de validité,
- justificatif de paiement

Veillez lire attentivement les conditions générales ci-jointes, dater et signer, vous y trouverez toutes les informations concernant les visas, les modalités d'inscription et d'annulation, les moyens de paiement acceptés.

Merci de contacter le secrétariat (uien@univ-cotedazur.fr) de l'Université Internationale d'Été de Nice pour tout renseignement supplémentaire

CONDITIONS GENERALES

Il est recommandé de comprendre ce qui suit car votre inscription aux cours de langue implique l'acceptation intégrale des présentes conditions générales.

VISA : si vous êtes ressortissant(e) de l'Union Européenne, vous êtes dispensé(e) de visa.

Si vous n'êtes pas ressortissant(e) de l'Union Européenne :

- Pour un séjour de **3 mois maximum**, vous devez demander **un visa touristique** auprès du Consulat de France de votre pays.
- Pour un séjour **supérieur à 3 mois**, vous devez demander **un visa long séjour étudiant**, donnant droit à la carte de séjour, auprès du Consulat de France de votre pays. **L'Université Internationale d'Été de Nice** délivre les attestations nécessaires pour l'obtention du visa, mais n'est pas habilitée à intervenir dans la procédure de délivrance des visas.

MODE DE PAIEMENT

Les droits d'inscription doivent être réglés en totalité avant le début des cours.

-Tout paiement doit être effectué en euro (€)

-Le paiement peut être effectué par carte bancaire au secrétariat situé au bureau H230 du Campus Carlone ou par paiement en ligne. Nous vous confirmerons la bonne réception des pièces justificatives demandées et l'avancée de votre dossier d'inscription.

Si votre candidature est retenue, nous vous enverrons le lien pour procéder au paiement en ligne.

Les virements bancaires ne sont plus acceptés.

Pour toute inscription à une seule session (Session 1 ou 2 ou 3), le paiement de la totalité de la somme est demandé, soit 480 euros (ou 250 euros si vous êtes étudiant(e) UniCA).

Pour toute inscription à deux sessions consécutives, il est demandé un acompte de 480 euros (ou 250 euros si vous êtes étudiant(e) UniCA).

Le paiement du solde doit nous parvenir **au plus tard deux semaines avant le début des cours**.

Les frais d'hébergement seront à régler directement à notre prestataire sur son compte bancaire. Nous vous communiquerons leurs coordonnées bancaires au moment de la réservation.

ANNULATION DES COURS

L'Université Internationale d'Été de Nice se réserve le droit de supprimer une session en fonction du nombre d'inscrits jusqu'à 15 jours avant le début des cours.

ANNULATION ET REMBOURSEMENT

Cours : Consultez le site web de l'UIEN, page Conditions générales : [Conditions Générales - Université Côte d'Azur \(univ-cotedazur.fr\)](http://univ-cotedazur.fr/conditions-generales)

Hébergement : Remboursement soumis aux conditions générales de la résidence réservée.

REGLEMENT INTERIEUR DE L'UNIVERSITE INTERNATIONALE D'ETE DE NICE

Dès votre arrivée, vous devrez vous conformer au règlement intérieur de l'UIEN / UniCA et sa charte informatique. Si votre comportement est de nature à nuire au bon déroulement des cours, vous pourrez être immédiatement exclu, sans préavis ni remboursement des frais de cours et de séjour.

NOTA BENE : En cas de litige, seul le tribunal administratif de Nice sera compétent.

En signant, je confirme avoir lu, compris et accepté les conditions générales mentionnées ci-dessus.

Date : Signature

UNIVERSITE INTERNATIONALE D'ETE DE NICE

Service Commun en Langues
Université Côte d'Azur
98 Boulevard Edouard Herriot
06204 Nice Cedex 3 – France

uien@univ-cotedazur.fr
0033 4 89 15 19 77 / 0033 4 89 15 19 68
<https://univ-cotedazur.fr/formation/reussir-ses-etudes/scl/uien>